

# [Affaire Linux : la réponse tant attendue de SCO à IBM](#)

Après une première attaque en mars de SCO contre IBM, le premier affirmant que le second avait enfreint ses droits sur Unix en intégrant du code protégé dans Linux, IBM a répliqué à l'image de Red Hat en contre-attaquant devant la justice fédérale américaine. SCO vient de publier un document de 21 pages en réponse à la procédure lancée par IBM, document téléchargeable au format pdf. S'il reconnaît la validité de certaines objections d'IBM, l'éditeur ne manque pas de réaffirmer ses droits sur Linux. Selon SCO, Linux est une « version non autorisée d'Unix, dont la structure, l'assemblage et l'organisation ne peuvent pas être techniquement distinguées ». La seule distinction provient de la gratuité de Linux, destinée à « détruire » les systèmes d'exploitation propriétaires. En clair, chacun campe sur ses positions !